



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des ponts et chaussées

Capellen, le 29 juin 2026

COMMUNIQUÉ

Concerne: CR101 entre Mamer et Kopstal

Objet: Réglementation temporaire de la circulation à l'occasion de travaux d'entretien

L'Administration des Ponts et Chaussées tient à vous informer que, dans le cadre de travaux d'entretien,

le CR101 entre Mamer et Kopstal sera barré à toute circulation

du 7 juillet 2026 au 10 juillet 2026 (tous les jours entre 9h00 et 16h00).

Une déviation sera mise en place suivant le plan en annexe.

Nous restons à votre disposition pour des informations supplémentaires.